

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint la fiche d'inscription pour l'entrée en

## 2nde BAC PHOTOGRAPHIE 3 ANS

### Modalités d'inscription 2019

#### 1/ Dossier de candidature

Envoyer **uniquement** par mail à l'adresse suivante : [lycee@lppssaintemarie.com](mailto:lycee@lppssaintemarie.com)

- a) la fiche d'inscription ci-jointe dûment complétée
- b) les bulletins scolaires du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire en cours.
- c) les bulletins de l'année scolaire précédente 2017-2018.
- d) Une lettre de motivation

#### 2/ Entretien de motivation

Après analyse des bulletins, si la candidature de votre enfant est retenue, il sera convoqué à un entretien :

➤ **Le mardi 4 juin 2019**

Pour **INFORMATION** et **UNIQUEMENT** si votre enfant est sélectionné à passer l'entretien de motivation, il devra apporter **OBLIGATOIREMENT** :

1. Un dossier photo\* **avec 2 thèmes à traiter obligatoirement**, chaque thème devra comporter 7 images au format 13X18 cm.
  - a. **L'architecture en noir et blanc**
  - b. **Le paysage en couleur**
2. Un dossier photo\* de travaux personnels au libre choix.
3. Son carnet de correspondance de l'année en cours **obligatoire**
4. Le bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année en cours (si vous l'avez reçu)
5. Un chèque de 12 euros (15 euros en cas de double candidature)
6. Une enveloppe 230X320 timbrée à 3,80 € et libellée à votre adresse
7. Une photo d'identité

\* La présentation des dossiers photo est laissée libre au candidat (Attention les présentations sous pochettes plastiques, albums photos, classeurs ne seront pas acceptés ainsi que les photos prises avec un téléphone portable).

**Attention, seules 16 places sont disponibles dans cette section. Nous vous conseillons de candidater le plus tôt possible, la section se remplissant au fur et à mesure des entretiens.**

*Le Chef d'Etablissement*  
**G.BRUN**

**FICHE D'INSCRIPTION**

**2<sup>de</sup> BAC PHOTOGRAPHIE 3 ANS**

**Mardi 4 juin 2019**

Dossier envoyé le .....\* Dossier rendu le .....\*  
(\*ne pas remplir, réservé à l'administration du Lycée)

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

DATE DE NAISSANCE :

NOM ET PRENOM DU RESPONSABLE LEGAL :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

MAIL :

**Important, votre convocation à l'entretien vous sera envoyée par mail, merci d'indiquer un mail lisible et valide**

TELEPHONE :

TELEPHONE PORTABLE :

ETABLISSEMENT ACTUEL :

CLASSE :     3e DP     3e Collège     2de Prof     2de Générale     Autre (préciser)

DIPLOMES (éventuellement) :

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU NOTRE SECTION ?

AUTRES ETABLISSEMENTS POUR LESQUELS VOUS POSTULEZ ?

POUR QUELLES SECTIONS ?

EN CAS DE DOUBLE CANDIDATURE **AU LYCEE STE-MARIE**, en 2<sup>nde</sup> Pro PHOTOGRAPHIE et 2<sup>nde</sup> Pro COMMUNICATION VISUELLE, LAQUELLE PRIVILEGERIEZ-VOUS ?

Envoyer par mail à l'adresse suivante [lycee@lppsaientemarie.com](mailto:lycee@lppsaientemarie.com) les documents suivants :

- 1/la fiche d'inscription dûment complétée.
- 2/les bulletins du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année en cours.
- 3/les bulletins de l'année scolaire précédente 2017/2018.
- 4/une lettre de motivation

Après examen des bulletins, si la candidature de votre enfant est retenue, nous vous demanderons d'apporter le jour de l'entretien :

- 1 chèque de 12 € pour frais d'examen (15€ pour les doubles candidatures) (non remboursés en cas de désistement ou d'échec à la sélection)
- 1 photo d'identité récente
- 1 grande enveloppe 230 X 320 timbrée à 3,80 € et libellée à votre adresse
- 1 dossier photo avec 2 thèmes imposés (l'architecture en noir et blanc et le paysage en couleur)
- 1 dossier photo de travaux personnels au libre choix
- le carnet de correspondance de l'année en cours.
- le bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre (si vous l'avez reçu)

**LA FICHE D'INSCRIPTION ET LES BULLETINS SONT A RENVoyer LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE PAR MAIL A L'ADRESSE SUIVANTE : [lycee@lppsaientemarie.com](mailto:lycee@lppsaientemarie.com)**

Remarque : Les élèves ayant fait l'objet d'une sanction disciplinaire lourde ne seront pas admis à passer les tests